



J121-VALEUR EN DOUANE ET PRIX DE TRANSFERT

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs des services fiscalité, douane, juridique, etc.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- identifier les opérateurs agissant dans les groupes et leurs filiales ;
- appréhender les enjeux du prix de transfert et valeur en douane ;
- comprendre le lien entre les prix de transfert et la fiscalité ;
- intégrer les bons éléments pour le calcul des droits et taxes.



Description

- 1. Tour de table : Motivations / Attentes, Présentation succincte de l'entreprise, présentation des participants**
- 2. Rappel des notions de Valeur en douane et Prix de transfert**
- 3. Comment appréhender les transactions entre parties liées ?**
- 4. Peut-on réconcilier les obligations de valorisation en douane et les politiques de prix de transfert ?**
- 5. La problématique des ajustements de prix**
- 6. Sécuriser la valeur en douane et les prix de transfert**
- 7. Arbitrer en entreprise les obligations douanes et prix de transfert**

Au cours de la journée, les participants étudieront la réglementation, les différents cas pratiques proposés par l'OMD, entre autres exercices d'application.



Prérequis

Aucun prérequis.





Préconisations : Avoir suivi les modules d'Initiation aux techniques douanières et/ou Approfondissement des techniques douanières ainsi que le module sur la Valeur en douane.

L'ODASCE reste à votre disposition pour toute aide au positionnement pédagogique au 01 55 34 76 80 ou contact@odasce.org.



Modalités pédagogiques

- Exposé alternant théorie et explications pratiques
- Echanges en groupe : Questions/réponses orales
- Activités : Quiz (avec correction orale et écrite)



Moyens et supports pédagogiques

Diaporama électronique projeté et support pédagogique transmis en version électronique à chaque participant.



Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant ou à l'issue de la formation, le participant devra remplir, de manière nominative, un questionnaire d'évaluation des acquis de connaissances.